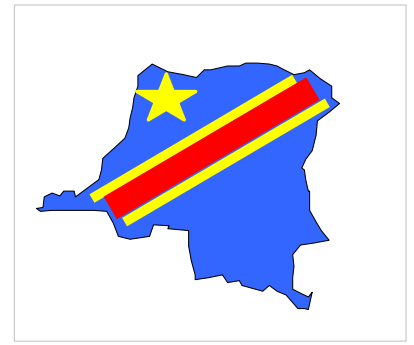




CTB



RAPPORT FINAL

**APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE
RESTRUCTURATION DES SERVICES
CENTRAUX ET REGIONAUX DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE
L'ELEVAGE RD CONGO – CODE NAVISION
RDC 07 089 11**

TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION.....	5
2. APPRECIATION	7
3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION	11
4. ANNEXES	25

ABRÉVIATIONS

AIMAPE	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
APROSH	Action pour le Progrès Social et Humanitaire
APV	Appui à la Production Végétale
ASS	Appui au Secteur Semencier
ATI	Assistant Technique International
CARG	Conseil Agricole Rural de Gestion
CCP	Conseil Consultatif Provincial
CLD	Comité Local de Développement
CLAT	Comité Local Anti Tracasserie
CLER	Comité Local d'Entretien Routier
CMO	Convention de Mise en Oeuvre
CPOD	Comité Provincial d'Orientation et de Développement
CS	Convention Spécifique
CTB	Coopération Technique Belge
CVD	Comité Villageois de Développement
DGD	Direction Générale du Développement (Coopération belge)
DTF	Dossier Technique et Financier
EST	Expertise Sectorielle Thématique
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
FAO	Food Agricultur Organisation
FI	Fiche d'Identification
IPAPEL	Inspection Provincial de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage
ITATEL	Inspection Territorial de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage
LIAC	Ligue des Ingénieurs Agronome du Congo
MAPE	Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
OP	Organisation Paysanne
PA	Plan d'Actions
PAIDECO	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire

PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PQCE	Plan Quinquennal pour la Croissance et l'Emploi
PRAPO	Programme de Réhabilitation de l'Agriculture en Province Orientale
PRAT	Programme de Relance Agricole Transitoire
PREPICO	Programme de Réhabilitation et d'Entretien des Piste en RD Congo
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès-Verbal
RDC	République Démocratique du Congo
ROPAT	Réseau des Organisations Paysannes de la Tshopo
SENASEM	Service National des Semences
SIM	Système d'Information des Marchés
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNV	Service National de Vulgarisation
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats
UCAG	Unité Conjointe d'Appui à la Gestion
UPDKIS	Union des Producteurs pour le Développement de Kisangani
WWF	World Wildlife Fundation

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays : République Démocratique du Congo

Secteur et sous –secteur CAD : Agriculture et Elevage

Institution nationale ou régionale
chargée de l'exécution : MAPE

Agences d'exécution : CTB

Nbre d'experts en coopération internationale
de la CTB : 1 (un)

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 24 mois/30 mois (CS)

Date de démarrage de la prestation :

Selon AS/CS : 01 janvier 2011
Effective : 05 mars 2012

Date de clôture de la prestation :

Selon AS/CS : 30 juin 2013
Effective : 31 décembre 2012

Modalités de gestion de la prestation : Régie

Budget total de la prestation : 3.125.000 Euros (dont 625.000 Euros pour l'avenant)

Période couverte par le rapport : Janvier 2011 – décembre 2012 (avenant)

:

Période couverte par le rapport :

Annexes		Oui	Non
1.	Résumé des résultats	X	
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
3.	Taux de déboursement de la prestation	X	
4.	Personnel de la prestation	X	
5.	Sous-traitance et appels d'offres	X	

6.	Equipements	X	
7.	Formations	X	
8.	Bailleurs de fonds	X	

2. APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1.** - *Très satisfaisant*
- 2.** - *Satisfaisant*
- 3.** - *Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs*
- 4.** - *Non satisfaisant*
- X.** - *Sans objet*

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?		
Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous :		
a) Genre	2	2
b) Environnement	2	2
c) Economie sociale	2	2
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	1

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est-elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	1
--	---	---

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	1	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elles été appropriées? (efficacité)	1	1
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficacité) :		
a. Ressources financières?	1	1
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	1	1
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité)	1	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité)	1	1

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	2	2
---	---	---

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation	1	1

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.

Le DTF de l'avenant du projet précise l'objectif en ces termes : « *La phase de transition 2010-2011 du programme de relance agricole transitoire (PRAT) devra être une intervention à petite échelle s'attachant non seulement à jeter les bases du programme de relance agricole mais aussi et surtout à atteindre des résultats visibles sur terrain afin d'attirer l'intérêt des bénéficiaires potentiels avant le démarrage du programme de relance agricole. Il faudra éviter que le PRAT ne soit qu'un exercice administratif et théorique.* »

La mission d'appui technique et de suivi réalisé par EST (novembre 2012), écrit dans son rapport préliminaire que « *le projet a fait preuve d'efficacité et d'efficience. Qu'il y a eu respect de l'alignement et de la prise en compte des thèmes transversaux même si la durée du projet n'a pas permis de nombreuses activités spécifiques pour ces derniers* ».

Ces thématiques ont fait l'objet de débats et d'échanges au travers d'ateliers organisés par l'intervention spécifiquement à cette intention. Ils étaient intitulés : « Sensibilisation aux différences liées au genre à Kisangani et sept territoires en Province Orientale » et « L'agroforesterie et la gestion durable des terroirs par les organisations paysannes du district de la Tshopo ». A noter aussi que l'atelier sur le genre a abordé la notion d'économie sociale au travers des présentations ayant trait à l'économie informelle.

Par ailleurs, dans le cadre des réunions et divers ateliers initiés tout au long de l'intervention, une attention particulière était portée sur la participation des femmes. De plus les différents documents produits dont les fiches synoptiques du secteur agricole des territoires de la Tshopo et les plans d'action des CARG, ont réalisé un focus sur les questions liées au genre et à l'environnement.

D'une manière plus globale, la mission EST a souligné la performance du projet compte tenu du délai relativement court de l'intervention, de l'arrivée tardive de l'ATI dans le projet (8 mois effectifs de présence) et des coûts maîtrisés des activités du projet.

Les bénéficiaires directs et indirects du projet (IPAPEL, les CARG, les producteurs/trices regroupés en association) saluent le rôle positif qu'a rempli le projet dans le renforcement des capacités des différents acteurs concernés. Ils ont apprécié la méthodologie du projet focalisée autour de l'accompagnement de proximité et dans une approche de faire-faire. En voici quelques témoignages :

«La collaboration qui a prévalu entre le projet et les autres partenaires au développement agricole, avec IPAPEL comme chef de file, a sérieusement enclenché une dynamique qui a induit une bonne synergie visant la relance des activités agricoles. Aussi, la diffusion d'une masse considérable d'informations mises à la portée de ces différents partenaires (plan d'actions CARG, fiches bassins de production et de désenclavement, loi agricole, guide du vulgarisateur, feuille de route du gouvernement, pour ne citer que ceux là) fut un pas notable dans la mobilisation et le développement du monde rural.... L'appui institutionnel à l'IPAPEL, ITAPELS et CARG de quatre territoires fut une bouffée d'oxygène pour les services de terrain du Ministère de l'Agriculture, surtout pour ceux de l'intérieur qui étaient complètement en dysfonctionnement » (Inspection Provinciale de l'Agriculture Pêche et Elevage, mail du 04/02/13)

« L'approche/méthodologie du travail (faire-faire) qui consiste à travailler avec les partenaires dans le programme en les associant du début du processus jusqu'à la fin mérite d'être capitaliser.... Le projet nous a permis de collaborer efficacement avec les services étatiques, les CARG, les ONGD et même les autres OP. » (Union des Producteurs pour le Développement de Kisangani, mail du 29/01/13)

« Ce qui a bien marché dans le projet, c'est l'opérationnalisation des CARG qui a accru leur visibilité, la collaboration avec les organisation paysanne et les autres partenaires. Le travail d'équipe, l'écoute des uns et des autres, la souplesse dans la collaboration avec les partenaires tant étatique que privé mérite aussi d'être mentionné » (Conseil Consultatif Provincial, mail du 31/01/13)

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Mathieu Mukenge Bakina	Géry Van Nieuwenhuysen
Homologue, Chef de Cellule de Réforme	Assistant Technique International

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1. Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

Objectifs spécifique : « Appuyer la restructuration et le fonctionnement des institutions agricoles afin d'obtenir la relance des activités du secteur » à comprendre ici que cet objectif concerne le District de la Tshopo.

L'objectif se décline en deux résultats additionnels aux 5 résultats du DTF du projet initial. Le résultat 6 maintient un lien formel au niveau central (20 %), tandis que l'autre concerne l'appui au niveau décentralisé (80 % pour le District de la Tshopo).

Ils sont formulés de la manière suivante :

Résultat 6 : « Renforcement du cadre formel et des acquis institutionnels du MAPE en soutien à la relance des activités du secteur agricole », ici en lien avec le district de Tshopo

Résultat 7 : « L'appui à la décentralisation des services agricoles et d'amélioration de la gouvernance du secteur agricole dans le district de Tshopo »

Ceux-ci n'ont pas fait l'objet de modification en dehors des adaptations suivantes approuvée par la SMCL du 01 juin 2012 :

- Suppression de l'indicateur « Les textes légaux sont diffusés au sein de l'administration et les CARG dans la Tshopo » du résultat 6 car il est repris dans l'objectif spécifique du cadre logique

Et au niveau du résultat 7 :

- L'activité « appui à l'interprétation et à l'utilisation des statistiques agricole » a été reformulée en « Mise en place d'un système de collecte des prix sur les marchés » avec comme indicateur le degré de satisfaction des acteurs du monde agricole (CARG), et comme source de vérification les rapports d'activités, témoignages et enquête de sondage.

La refonte de cette activité répond à la priorisation qui est donnée au renforcement opérationnel des CARG appelés à devenir des acteurs importants du prochain programme agricole qui sera mis en œuvre dans le District de la Tshopo.

- Soustraction de l'activité « Appui à l'élaboration d'un plan sectoriel quinquennal de l'agriculture et développement rural » jugé trop ambitieux en regards au coût et délai qui restait pour la durée du projet, permettant ainsi à cette intervention de se focaliser sur le renforcement opérationnel des CARG.

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

Indicateurs	Niveau de réalisation / Commentaires
Les textes réglementaires sont diffusés au sein de l'administration et les CARG dans le Tshopo	Plusieurs textes réglementaires et documents officiels diffusés lors des ateliers et réunions organisées par le projet, à l'intention de l'administration, des CARG et des organisations paysannes (900 copies loi agricole, 70 copies loi foncière, 40 exemplaires PNIA, 40 exemplaires PAP + PQCE, feuille de route du gouvernement, révolution de la modernité)
Les CARG sont installés et fonctionnels dans tous les niveaux du Tshopo	1 CCP, 7 CARG Territoires et 30 CARG secteurs installés dans le district de la Tshopo. Niveau de fonctionnalité variable et fort dépendant de l'accompagnement de proximité. On reste dans une phase d'apprentissage où il faut tenir compte de la résistance au changement (consciente et/ou inconsciente) des différents acteurs en présence. Il reste un fort besoin en renforcement des capacités à fournir pour permettre aux membres d'intérioriser et exploiter l'instrument CARG. Notamment en matière d'appui-conseil, de coaching, d'information et formation sur la décentralisation, de planification, etc.
Les processus de travail sont effectifs dans l'Inspection de l'Agriculture chargé de district de Tshopo	Amélioration des processus de travail au travers et via l'appui institutionnel dont : - Equipement en matériel bureautique et informatique pour IPAPEL (3 PC, 2 imprimantes et accessoires) et ITAPEL des 7 territoires (1 machine à écrire/territoire) et lots trimestriels de consommables de bureau à ces services - Appui IPAPEL pour mise en place d'un système d'information des marchés en responsabilisant les ITAPELS des 7 territoires de la Tshopo et de la ville de Kisangani. - Appui au Service National de Vulgarisation pour des missions de renforcement des capacités/recyclage des moniteurs agricoles et animateurs ruraux des 7 territoires de la Tshopo en vue de préparer la campagne agricole 2012-

	2013 (dont fourniture de 450 guides du vulgarisateur des cultures vivrières, 2960 copies des outils suivants : fiche des suivis cultureux, fiche d'identification des actifs agricoles, calendrier agricole, calendrier pêche, et canevas des rapports d'activités) - Diffusion de l'information (cf. témoignage IPAPEL)
Les associations de producteurs se développent dans le district de Tshopo	Renforcement du processus de structuration des OP en partant des acquis de la Province et, répondant à leurs attentes dont : - Implication de la faïtière paysanne UPDKIS, membre du CARG, tout au long de la mise en œuvre du projet notamment dans les descentes sur terrain et l'organisation des ateliers - Organisation de 4 ateliers thématiques (loi agricole, loi foncière, genre et agroforesterie) - Organisation d'un atelier spécifique sur la structuration des OP visant la redynamisation du Réseau des Organisations Paysannes de la Tshopo (ROPAT) - Organisation d'une formation « leader paysan » - Responsabilisation des communautés par le renforcement de leurs capacités d'autopromotion visant à soutenir les activités de production/commercialisation et de structuration du mouvement paysan via des ateliers au niveau de 4 territoires de la Tshopo « piloté » par l'UPDKIS

Afin de s'adapter aux contraintes de temps et de budget, la stratégie du projet a consisté entre autre à agir comme un catalyseur. Ceci pour impulser une dynamique tant au niveau des services de l'inspection provinciale de l'agriculture et des CARG, que des organisations de producteurs. Les résultats obtenus sont positifs comme l'illustre d'une part les témoignages repris au niveau de l'appréciation globale du projet du présent rapport et, d'autre part le rapport préliminaire de la mission de suivi et d'appui EST qui mentionne « *Le projet sur une si courte durée c'est montré efficace et efficient* ».

Le fait de travailler sur terrain « en direct » avec les OP, a favorisé une plus forte implication de leur part, contribuant aussi à une plus grande responsabilisation et une appropriation de l'action plus facile. Leurs permettant ainsi en définitive de jouer pleinement leur rôle au sein des CARG. De même, comme en témoigne l'UPDKIS, les relations entre les OP et les agents des services étatiques ont également changés, effet des échanges entre ces deux groupes d'acteurs lors des différents ateliers. Ainsi, les OP ont pris conscience des difficultés rencontrées par ces agents, faisant même du plaidoyer en leur faveur auprès des autorités politiques, administratives et techniques. Apprenant ainsi à se connaître, la méfiance mutuelle s'estompe peu à peu pour faire place à plus de respect et, à une plus grande reconnaissance des compétences et complémentarités respectives.

Ces progrès restent fragiles, en quelques mois d'exécution le projet n'a pu qu'amorcer/impulser une démarche de changement et de transformation de la gouvernance dans son aire de rayonnement. Les différents acteurs sont toujours en phase d'apprentissage, la consolidation du processus s'inscrit sur du long terme. Il existe néanmoins aujourd'hui, au niveau de l'IPAPPEL, des CARG, de certains acteurs de la société civile et du mouvement paysan, une prise de conscience sur l'intérêt commun à mieux collaborer pour répondre à cet enjeu de la relance du secteur agricole. Un accompagnement de proximité s'avère encore nécessaire afin de construire/renforcer la confiance et poursuivre cette transformation en profondeur.

3. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Indicateurs R 6	Niveau de réalisation / Commentaires
Rapport d'évaluation CARG et propositions correctrices le cas échéant	4 missions de capitalisation sur le dispositif CARG ont été réalisées dans les zones de concentration PIC (Bandundu, Maniema, Kasai Oriental, Tshopo/Province Orientale) Analyse SWOT du dispositif CARG des 4 zones Le rapport est en cours de formulation
Publications sur Tshopo sur site web opérationnel et actualisé	Le site WEB est opérationnalisé
Articles sur Tshopo dans Journal des CARG	Plusieurs articles sur la Tshopo ont été publiés dans la revue CARG dont une édition d'un bulletin « Spécial Tshopo » Edition d'un exemplaire « Congo Profond »
Emissions radio et télévisuelles sur activités Tshopo	Edition et diffusion de support radio. Plusieurs émissions télévisuelles réalisées sur les activités du projet dont la couverture des ateliers organisés à Kisangani

Indicateurs R 7	Niveau de réalisation / Commentaires
7 CARG territoires et un Conseil Consultatif Provinciale viables avec des personnes dynamiques représentant des institutions crédibles représentatives, se réunissant avec régularité et qui ont un impact sur l'encadrement des agriculteurs	Le CCP et les 7 CARG territoires du district de la Tshopo sont en place avec des personnes représentant les principales institutions (publiques et privées dont les organisations paysannes) œuvrant dans leur milieu. Les réunions se tiennent, pas toujours de manière régulière, avec la participation des organisations paysannes. Cependant les membres des CARG issus des services déconcentrés et décentralisés (c'est-à-dire du côté Etatique) restent dans des logiques de subordination constituant un frein majeur pour un CARG jouant pleinement son rôle.

	Les acteurs de la société civile, bien que majoritaires, sont pour la plupart inhibés face aux autorités siégeant dans les CARG en conservant leurs prérogatives. Le processus d'apprentissage doit donc se poursuivre.
Nbre CARG secteurs/chefferies installés	30 CARG secteurs installés dont 18 ont reçu la formation sur leur rôle
Vulgarisation des textes légaux en rapport avec le nouveau cadre organisationnel de MAPE, loi agricole (Code agricole, la loi semencière)	2 ateliers d'information et vulgarisation organisés sur les textes légaux (loi agricole et loi foncière). Très large diffusion de la loi agricole au niveau du district de la Tshopo (900 copies) et du nouveau cadre organique du MAPE dans tous les CARG territoires et secteurs installés et formés (soit 25⁴ au total) Traduction de la Loi Agricole en 4 langues nationales (Tshiluba, Swahili, Lingala et Kikongo)
Degré de satisfaction des acteurs du monde agricole (CARG)	Témoignages positifs des organisations paysannes et des CARG vis-à-vis de l'appui du projet dans son ensemble. Vis-à-vis du Système d'Information des Marchés (SIM) : Le délai d'apprentissage du personnel ITAPEL en charge de la collecte des données a pris plus de temps que prévu. Il n'a pas été possible, avant la fin de la prestation, de commencer à diffuser l'information auprès des producteurs/trices. L'ITAPEL est responsabilisé pour poursuivre cette action, ayant été impliqué dans toutes les étapes de mise en œuvre.
Rédaction et tirages des journaux et brochures sur l'agroforesterie et l'intégration des systèmes d'exploitation agricole durable et dans le District de la Tshopo; basés sur la recherche fait par le projet APV	Cfr indicateur 3 du résultat 6
Production des émissions radio sur les thèmes agricoles et de développement rural de province orientale et du district de la Tshopo	Avec le SENASEM, production d'émissions radios et télévisuelles dans le district de la Tshopo (rediffusées 3 à 4 fois pour chaque émission) abordant les thèmes suivants : - Présentation du SENASEM - La production semencière de céréales et légumineuses - La production semencière des plantes à tubercule et maraîchères - Apport de la CTB au secteur semencier
CPOD se réunit régulièrement	Le CPOD s'est réuni une fois au cours de l'intervention

⁴ 7 CARG territoires + 18 CARG secteurs

Bien que chaque domaine de résultat est en soi pertinent, il convient de relever que la conception du projet n'a pas été réaliste par rapport aux moyens et à la durée limitée de l'intervention (quelques mois seulement).

L'équipe du projet a donc concentré son énergie et les moyens disponibles sur l'opérationnalisation des CARG. Les autres activités maintenues (communication, information sur les marchés, appui à la transformation et la commercialisation) ont été mise en œuvre sur base des attentes et besoins que les membres des CARG (dont les organisations paysannes) ont exprimés.

Elles visaient à renforcer et crédibiliser le Conseil Agricole et Rural de Gestion en tant que structure de concertation, d'interface, d'appui-conseil et de facilitation au service des acteurs du monde agricole. Le CARG et les organisations paysannes ont été au centre des discussions et négociations en rapport avec les appuis apportés par le projet. Tout cela en veillant à préciser les rôles et missions respectifs de ces entités au sein du partenariat public-privé.

Dans le même esprit, les Inspections Provinciale et Territoriale de l'Agriculture ont bénéficié d'un appui institutionnel et de l'accompagnement du projet pour le suivi des CARG de leur entité. Ceci en veillant à répondre là-aussi aux attentes exprimées par les CARG et les organisations paysannes. Le projet s'est évertué à renforcer une démarche où ces agents se mettent au service du monde paysan et non l'inverse.

La concertation entre les différents PTF actif dans l'agriculture en commençant par ceux de la CTB a été promue. Ceci en vue de dégager des complémentarités à mettre en œuvre au cours de ce projet.

A noter aussi une contribution significative de la part du projet à la fiche d'identification du futur programme agricole et développement rural au travers l'état des lieux réalisés dans les 7 territoires de ces deux secteurs.

4. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.

En 2012, au moment de la prise de fonction de l'ATI :

- Planification opérationnelle annuelle désagrégée en planification trimestrielle, validée en équipe.
- Elaboration de termes de référence pour chaque activité principale. Les activités qui se déroulaient sur plusieurs semaines faisaient l'objet d'une analyse de l'équipe et partenaires du projet et, en fonction des observations, des corrections étaient apportées le cas échéant.
- Quatre (4) missions de suivi et d'appui de l'homologue en poste à Kinshasa.
- Trois (3) missions de suivi de l'UCAG mettant l'accent sur la planification financière en relation avec la planification opérationnelle.
- Un atelier organisé par l'UCAG, réunissant l'ensemble des responsables (ATI et homologues) des projets agricoles CTB en vue de préparer les rapports annuel et d'assurer une cohérence du programme agricole en RDC.

- Echange régulier par mail et/ou téléphone avec l'homologue en poste à Kinshasa et l'UCAG.
- Une (1) mission de suivi de l'expert EST du siège de la CTB au terme du projet (novembre 2012), qui bien que ne consistant pas à une évaluation, a apporté un recul à l'équipe du projet et a apprécié la qualité de la prestation du projet.
- Elaboration des rapports narratifs et financiers trimestriel
- Autoévaluation participative de l'équipe du projet, alimentée par des questionnements auprès des partenaires sur le processus et l'impact attendu du projet

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

- Ambition très marquée du projet en regard au temps alloué, ses ressources humaines et son budget. Comment obtenir des résultats visibles et à jeter les bases du futur programme (cf. DTF) ? Comment opérationnaliser le DTF ?
- Durée opérationnelle de l'avenant du projet limitée (initialement 12 mois)
- Durée de l'accompagnement ATI courte : 10 mois (mars – décembre) dont 9 effectifs sur terrain
- Projet avec 2 composantes réparties sur des lieux géographiques différents : niveau central (Kinshasa) et niveau décentralisé (Tshopo). Quels circuits de communications mettre en place pour faciliter les échanges et les prises de décisions ? Comment articuler ces deux composantes distantes géographiquement ?

→ Prolongation de 6 mois de la phase opérationnelle du projet autorisée par la SMCL du 01/06/12.

→ Capitalisation du travail préalable réalisé par l'homologue au niveau des 2 résultats pour en retirer les expériences et acquis à valoriser.

→ Appréhension du contexte (revue documentaire, échange sur le projet avec divers acteurs, prise de contact avec le terrain et les bénéficiaires (IPAPEL, ITAPELS, CARG et OP), élaboration d'une méthodologie axée sur approche de proximité et le « faire-faire », identification de personnes ressources au sein des partenaires et bénéficiaires pouvant jouer un rôle actif dans la mise en œuvre du projet.

→ Délégation d'une partie des activités auprès de ces ressources et, responsabilisation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet selon une approche d'appui-conseil/coaching

→ Répartition des tâches entre l'ATI et l'homologue et, harmonisation des points de vue pour assurer une cohérence (articulation entre les deux composantes). Construction d'un esprit d'équipe et travail sur base de la confiance mutuelle, en faisant abstraction des aprioris ou préjugés. En objectivant et argumentant les décisions à prendre.

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Durée trop courte du projet et arrivée tardive de l'ATI (9 mois effectif sur terrain pour un avenant couvrant une période totale de 24 mois, après prolongation) en regard aux résultats escomptés touchant au changement de comportement et de transformation en matière de bonne gouvernance des instances du monde agricole

Lenteur des travaux d'élaboration des mesures d'application de la loi agricole ne facilitant pas l'appropriation de cette loi par les acteurs du monde agricole et laissant ces derniers sans réponses à des questions sur l'interprétation de cette loi.

La vraie vision sur la décentralisation n'est pas/peu intériorisée. Les acteurs sont peu/pas formés sur ce concept. L'information circule mal, et se dilue au passage d'un niveau à l'autre (national – provincial – territoire – secteur/chefferie – groupement). Les moyens humains et financiers font défaut. Au niveau provincial : risque de conflit de compétence entre les autorités politico-administrative (Provinces – Territoires – ETD)

Le dispositif CARG, étant encore à ses débuts, n'est pas assez intériorisé par ses membres étant donné qu'il est une approche novatrice. Les membres étatiques siègent « en conservant leur autorité » et restent dans des logiques de subordination (ce qui inhibe les débats), dénotant une certaine résistance au changement. L'arsenal juridique pour le fonctionnement de ces structures n'est pas au point et, les acteurs qui animent cet arsenal ne sont pas imprégnés de la vision de la chose et suffisamment formés.

Difficulté à participer aux réunions du groupe GT15 dont les programmations sont aléatoires.

3. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Les principales leçons, extrait du rapport de la mission de suivi et d'appui EST, sont:

- Le développement par le projet AIMAPE d'une méthodologie en matière d'accompagnement de proximité des CARG et OP de production
- L'utilisation des compétences locales 'faire-faire' sous « coaching » d'une assistance technique internationale consistant à responsabiliser les bénéficiaires et partenaires dans l'identification, la planification et la conduite d'activités s'inscrivant dans leur plan d'action et, participant aux résultats du projet. Ceci en essayant d'insuffler une démarche « gestion axée résultats ».
- Le développement d'une stratégie « win-win » en matière de collaboration avec d'autres intervenants (PAIDECO, ASS, UPDKIS, projet MAKALA, APROSH, LIAC, SNV, etc) consistant à rechercher des complémentarités ou des synergies, en rapport avec les attentes des bénéficiaires.

A titre d'exemple, en matière d'accompagnement de proximité, il y a eu entre autre 29 missions de terrain en 2012, représentant 516 hommes/jours. L'équipe restreinte du projet ne pouvait à elle seule accomplir ce travail. C'est le fruit de la collaboration du projet avec une multitude d'institutions⁵.

L'organisation et la tenue des ateliers sont les produits de travaux réalisés en commun où chaque structure est venue apporter ses compétences. A titre d'exemple : l'atelier sur l'agroforesterie porté par LIAC - Projet MAKALA - UPDKIS - WWF.

- Construction d'une démarche d'appropriation au travers la promotion de l'auto-prise en charge auprès des membres des CARG et OP de production, mise en œuvre par le projet et les institutions associées à celui-ci
- Elaboration de fiches synoptiques sur le secteur agricole des 7 territoires de la Tshopo et de leur plan d'action pluriannuel avec priorisation des éléments phares et/ou lignes d'action.
- Utilisation de normes de coûts unitaires avec les autres projets CTB
- Utilisation d'une cartographie participative et simple
- Prise en compte des distances et de l'utilisation indispensable de motos

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

En complément aux témoignages repris au point « appréciation globale de la prestation » du présent rapport, en voici d'autres répondant à la question suivante : Qu'est-ce qui a bien marché dans le projet ?

« C'est le respect dans la programmation des activités et sa bonne planification. L'esprit d'écoute, de collaboration et de partenariat voire l'esprit de considération des partenaires sans distinction. L'appui concret aux partenaires et la vitesse d'exécution de ces appuis » (Ligue des Agronomes du Congo, mail du 26/01/13)

« L'implication des différents partenaires dans la réalisation du projet » (ONGD APROSH mail du 26/02/13)

« Ce qui a bien marché dans le projet et devra être capitalisé, c'est entre autres: les PA élaborés comme documents de plaidoyer de chaque territoire; les fiches de bassins de production qui donnent une certaine photographie des activités économiques au niveau de chaque territoire; les ateliers organisés par UPDKIS via l'appui du projet que ce soit sur la loi agricole, le foncier, le leader paysan, le rôle de la femme dans la production agricole, l'agroforesterie avec LIAC, sont des thèmes qui revêtent toute leur importance et qu'il faudra approfondir davantage. Les appuis apportés aux ITAPEL, IPAPEL, CARG en vue de leur opérationnalisation après un long moment de dysfonctionnement des services décentralisés du MINAGRI. » (Conseiller en charge de la transformation/commercialisation, agent IPAPEL, mail du 11/01/13)

⁵ IPAPEL / CCP / PAIDECO / UPDKIS / APROSH / LIAC / MINAGRI (central) / Ministère Provincial de l'Agriculture / SENASEM (ASS) / SNV

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Au cours de la prestation, le projet a reçu 3 missions de suivi du service financier de l'UCAG. Celles-ci n'ont pas fait d'observations sur des dysfonctionnements organisationnels, ni relevés des problèmes administratifs, financiers et comptables particuliers.

La mission de suivi Est, dans son rapport préliminaire, évalue le projet de la manière suivante :

- Le projet était trop ambitieux pour une période courte d'exécution d'environ 9 mois
- Le projet, sur une si courte durée, s'est montré efficace et efficient (les coûts par activité sont très raisonnables)
- Respect de l'alignement et de la prise en compte des thèmes transversaux même si la durée du projet ne permet pas de nombreuses activités : organisation d'un Atelier.
- Adaptation rapide de l'ATI à l'environnement de la province de Kisangani, appui utile de l'UCAG pour le démarrage du projet, d'où l'importance de la préparation des projets et des dépenses avant CMO.
- Support de l'IPAPEL mais désignation tardive ; juin 2012
- Bon rapportage et note de réflexion.
- Manuel formation CARG utilisé est une copie des textes produits à l'époque par le journal des CARG. Ce matériel est trop long et devrait être traduit en langue nationales.
- Taux de décaissement : très bon (voir rapport financier final)

Par ailleurs au démarrage de la prestation, l'équipe du projet a consulté les différents rapports concernant le projet initial dont le rapport d'évaluation mi-parcours et l'étude « Analyse de la gouvernance du secteur agricole en RD Congo » réalisée en 2011. La ligne de conduite du projet s'est largement inspirée des acquis précédents et a tenu compte des recommandations formulée dans le cadre de l'étude sur la bonne gouvernance à l'égard des CARG, OP et partenaires étatiques.

6. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...)?

D'une manière générale :

- Poursuivre l'appui/conseil et l'accompagnement des partenaires et bénéficiaires par la formation sur le rôle des CARG, ses principes d'actions, etc.

- Poursuivre la réflexion sur le rôle des CARG, des OP et aussi des différents acteurs et structures d'intervention
 - Dans les contacts avec les CARG territoire, faire référence aux outils élaborés (fiche synoptique et plan d'action), approfondir le concept et le choix des bassins de production
 - Se focaliser sur le CARG en tant que creuset qui devra faciliter la synergie des actions des partenaires et, harmoniser l'articulation entre le CARG et les différents comités mis en place (CLD, CLER, CLAT, CVD, etc.)
-
- La gouvernance décentralisée demeure à ce jour déficitaire étant donné que la décentralisation est encore perçue comme un processus à sens unique et non une gouvernance participative. Aussi, le pouvoir central affiche une faible capacité à fournir des services aux provinces et ETD pour atteindre les objectifs de l'Etat à court, moyen et long terme. Et pourtant, l'agriculture se fait à 90% dans les ETD. Mais ces dernières se caractérisent par un manque de planification à la base pour un développement local tant recherché par les partenaires au développement. Et, quand bien même une programmation est mise sur pied, ces collectivités ne détiennent pas souvent les compétences techniques et financières pour l'exécuter. Par rapport au secteur agricole l'approche CARG, étant un instrument de décentralisation, contribue à asseoir des mécanismes de participation citoyenne à la démocratie, à la gouvernance locale ainsi qu'à la création des richesses.

Cela insinue que les programmes à venir devront, dans leur planification inclure des moyens pour qu'en collaboration avec l'Etat, ils puissent contribuer à la bonne compréhension de la décentralisation à différents niveaux et ce, en menant des actions de formation autour de la thématique sur la gouvernance participative, le contrôle citoyen, le développement local, le budget participatif, la culture de la redevabilité, ...

Plus spécifiquement, à l'attention du projet PAIDECO

- Poursuivre la mise en place du Système d'Information des Marchés initié par AIMAPE
- Assurer un suivi des associations bénéficiaires des 6 microprojets financés par AIMAPE.
- Poursuivre l'accompagnement et l'appui/conseil aux CARG implantés. Notamment en les impliquant en regard aux rôles qui leurs sont dévolus et en les responsabilisant vis-à-vis de ceux-ci.

7. Conclusions

En tant que projet d'appui institutionnel, l'intervention a veillé à impliquer, dans l'action et tout au long de sa mise en œuvre, les services de l'inspection provinciale de l'agriculture, les CARG et les organisations paysannes. Ceci afin de développer et promouvoir une dynamique de concertation entre eux mais aussi avec les ONG,

l'Administration locale, les services techniques déconcentrés et le Ministère, dans le cadre d'un objectif commun : la relance du secteur agricole. Le projet a ainsi créé un cadre de travail où ces différents acteurs se sont retrouvés pour apprendre à travailler ensemble en développant un esprit d'écoute et de respect mutuel, prenant conscience des contraintes respectives.

L'accompagnement de proximité a consisté à faire « remonter » le potentiel, les compétences et le savoir-faire local des acteurs en présences. Le rôle du projet a été d'être aussi un marqueur des progrès réalisés. Il a eu à ce titre un rôle de mémoire et d'incitateur au passage à l'action. Ainsi, le projet a agi comme un catalyseur.

Comme le mentionne l'analyse portée par la mission de suivi et d'appui EST : *« les approches de mise en œuvre et de construction institutionnelle avec les différents partenaires mettent en avant la méthodologie de l'approche participative et du coaching, de la responsabilisation des CARG, avec l'appropriation par les partenaires. Cette approche a permis le développement d'une responsabilisation des bénéficiaires notamment dans l'exercice de formulation des plans d'actions des CARG territoires. »*

La structuration des organisations paysannes a aussi bénéficié d'une forte impulsion du projet. En effet, dès son démarrage le projet a associé les organisations paysannes en les mettant au cœur du dispositif. Plusieurs ateliers ont été organisés au profit des OP pour renforcer la cohésion du monde paysan et son implication dans les faïtières existantes. Ces tribunes leur ont permis de débattre sur des questions vitales avec les autorités politico-administratives et services techniques en charge de prendre les décisions les concernant.

Cependant, ces résultats restent fragiles, les CARG rencontrent encore des difficultés à jouer leur rôle. La mission de coordination, d'harmonisation, de gestion des conflits, de veille et d'interface du CARG n'est pas encore bien comprise. Ils sont parfois perçus comme une structure d'exécution, de collecte de fonds et de redistribution de ceux-ci envers ses membres. De même, ces derniers ne perçoivent pas bien l'articulation « CARG – Ministères Provincial – Administration provinciale » et la position du CARG, non comme une structure subordonnée à l'administration mais comme partenaire de l'Etat. Le CARG est donc à même de débattre des questions ou enjeux dans un cadre où les représentants de l'Etat siègent au même titre que les organisations paysannes, sans lien hiérarchique... à la condition que l'administration intériorise la vraie vision sur la décentralisation.

Néanmoins, il ressort de cette expérience que ce dispositif est en général bien accueilli et accepté par tous. Continuer à l'appuyer serait vivement recommandé, afin de rendre les CARG plus efficaces dans leur fonction de concertation, de mobilisation et d'interface, de même que renforcer les relations entre les différents niveaux. A cet effet, la poursuite de l'appui à la Cellule de Réforme (qui les a conçus et implantés) lui permettrait de parachever son action en lui assurant ce suivi de proximité. Pour ce faire, des moyens sont nécessaires pour continuer à former les acteurs en charge du dispositif CARG dans le but de leur donner la vision la plus claire possible du rôle des CARG dans le cadre de la décentralisation.

La poursuite de l'appui à ce dispositif trouve tout son sens dans le témoignage suivant du président de l'Union Paysanne pour le Développement de Kisangani (UPDKIS) qui

regroupe quelques 4 000 membres : « Le CARG soutient la structuration des organisations paysannes. C'est pourquoi nous participons aux réunions des CARG et en faisons la promotion. Nous y trouvons un intérêt car le CARG nous donne accès à de l'information utile qui autrement serait difficilement accessible. Par ailleurs, ce comité nous permet d'échanger avec d'autres structures et associations et, nous donne une tribune pour faire pression sur les autorités pour défendre les intérêts des producteurs. Toutes ces raisons nous ont amené à nous impliquer dans la sensibilisation en vue de l'implantation de certains CARG. Et nous avons constaté qu'inversement, certaines associations ont adhéré à l'UPDKIS suite aux concertations des CARG (cas de Bafwasende) ».

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Mathieu Mukenge Bakina Homologue, Chef de Cellule de Réforme 	Géry Van Nieuwenhuysen Assistant Technique International 

4. ANNEXES

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous-traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Résultats Intermédiaires	Indicateurs (prévus ou réalisés)	Etat de réalisation
RI. 1. Renforcement du cadre formel et des acquis Institutionnels du MAPE en soutien à la relance des activités du secteur agricole en lien avec le district de Tshopo	Traité dans le rapport	
RI. 2. Appui à la décentralisation des services agricoles et d'amélioration de la gouvernance du secteur agricole dans le district de Tshopo»	Traité dans le rapport	
Activités planifiées	Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques)	

RI.1. Activité 1 : Suivi des textes légaux liés au code agricole et à la loi semencière	Elaboration des mesures d'application de la loi: Le travail en sous-commission a produit : 5 projets de décret, 10 projets d'arrêté, 1 édit provincial en attente de débat au niveau de la commission élargie pour être validés et transmis à la hiérarchie (Ministre Agriculture et du Développement Rural). Les 4 sous-commissions mise en place sont : S/Commission Technique, S/Commission Décentralisation, S/Commission Foncière, S/Commission douane et Fiscalité Suivi du projet de la loi semencière auprès du Gouvernement et du Parlement. Le draft du projet de loi sur les semences qui se trouvait au niveau du cabinet du Ministre de l'Agriculture a été remis à la commission d'élaboration des mesures d'application de la loi agricole. L'option, à ce niveau, a été levée en ce sens que les textes réglementaires sous forme d'arrêté et décret sont entrains d'être élaborés par cette commission en lieu et place de la loi semencière. Ainsi, un projet d'arrêté est élaboré en S/commission. Celui-ci viendra modifier l'arrêté N° 013 CAB/MINADER/97 portant réglementation technique de la production, du contrôle et de certification des semences. Le calendrier des travaux de la commission élargie risque de ne pas être respecté dès lors que tous les moyens ne seront pas réunis avec pour conséquence la démotivation des membres de la commission. Traduction de la loi agricole dans les 4 langues nationales (Swahili, Lingala, Kikongo et le Tshiluba)
---	---

Activité 2 : Capitalisation des leçons apprises des Comités Agricoles et Ruraux de Gestion (CARG) plus spécifiquement pour les 4 zones de concentration du PIC	Mission de capitalisation réalisée dans les 4 zones de concentration du PIC. Une analyse SWOT faisant la synthèse des données récoltées au niveau des 4 zones est disponible. Le rapport de capitalisation est en cours de finalisation.
Activité 3 : Appui à la plateforme de communication et de l'information au MAPE (central) en lien avec Tshopo	Production de plusieurs brochures et des émissions radios sur les thèmes agricoles. Lot d'articles distribués périodiquement à près de 110 radios rurales Participation financière du projet pour l'actualisation du site web« NGOMA » renommé : agriculture : www.agriculture-rdc.net
Activité 4 : Soutien au Groupe thématique 15 (Agriculture et développement rural)	2 réunions tenues en 2012, sans participation du projet AIMAPE car leur programmation « en dernière minute » ne permettait pas un agencement du programme pour y participer

RI.2. Activité 1 : Renforcement opérationnel des CARG au niveau des territoires Tshopo et du Conseil Consultatif provincial Province Orientale	les CARG ont été au cœur du dispositif et des stratégies développées. Tout au long de la durée du projet, les réflexions visaient à s'interroger sur la manière de renforcer les CARG et de consolider leur ancrage dans le monde agricole. Pour se faire, appuis d'une faïtière paysanne (UPDKIS) représentée dans 5 des 7 territoires de la zone d'intervention, afin d'initier autour du dispositif CARG, un dialogue de « paysan à paysan » renforçant la structuration des OP et le rôle que le CARG joue en tant qu'interface entre partenaires public et privé du monde agricole. Implication de la coordinatrice CCP dans la réflexion, la préparation et l'exécution des activités du projet ayant trait au renforcement opérationnel des CARG dès le démarrage du projet dont : - Appui à la restructuration du leadership des 7 CARG territoires - Elaboration des fiches synoptique du secteur agricole des 7 territoires de la Tshopo avec les CARG - Planification opérationnelle pluriannuelles des 7 CARG territoires - Appui pour l'implantation de 20 CARG secteurs - Appui pour le renforcement des capacités de 18 CARG secteurs sur leur mission-rôles-fonctionnement - Appui pour la diffusion d'information du secteur agricole au niveau des CARG (bulletin CARG, loi agricole, etc) - Organisation et participation aux différents ateliers (loi agri, loi foncière, structuration des OP, genre, etc) en concertation avec les autres partenaires impliqués - Appui dans le cadre de l'appel aux micro-projets de transformation et de commercialisation lancés par AIMAPE (6/35 projets financés)
--	---

Activité 2 : Appui au district de la Tshopo pour la communication et l'information	Collecte d'informations sur la dynamique du secteur agricole dans le district de la Tshopo et transmission à la plateforme de communication. Diffusion très large (IPAPEL, CARG, OP, PTF) d'information sur le secteur agricole comme la loi agricole, loi foncière, PAP, PNIA, revue CARG, etc. Ceci à la grande satisfaction des publics cibles qui bien qu'au courant de l'existence de ces documents, ne les possèdent pas et, en ont une connaissance partielle voire pas du tout. La création des débats et échanges ont mené à des propositions pour le cadre réglementaire et ont été remis au niveau national. Impact : mobilisation de la base, débat. Production d'émissions (radiophoniques et télévisuelles) sur des thématiques touchant la filière semencière avec la collaboration du SENASEM/ASS.
Activité 3 : Mise en place d'un système de collecte de prix sur les marchés (activité modifiée, cfr PV SMCL du 01/06/12)	A partir des acquis issus d'un projet FAO, l'IPAPEL a rédigé un manuel d'enquêteur et des fiches d'enquête. Mise en place du SIM dans les 7 territoires de la Tshopo et la ville de Kisangani par IPAPEL, avec l'accompagnement technique du projet. Suivi et renforcement des capacités des 18 enquêteurs en tenant compte des difficultés vécues. Le délai d'apprentissage du personnel issu des ITAPEL en charge de la collecte des données a pris plus de temps que prévu. Il n'a pas été possible, avant la fin de la prestation, de commencer à diffuser l'information auprès des producteurs/trices. Il est du ressort de l'IPAPEL, responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre de cette activité, de poursuivre celle-ci.

Activité 4 : Appui à l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits des exploitations familiales dans le district de la Tshopo	Réalisé dans d'une démarche d'apprentissage des OP au montage de projet, c'est-à-dire exercice pratique de formulation d'un micro-projet. Sur 35 dossiers déposés, 6 ont été financés dans 4 territoires : - 1 Ubundu : une rizerie (décortiqueuse et groupe électrogène) - 1 Banalia : une rizerie (décortiqueuse et groupe électrogène) - 2 Opala : une rizerie (décortiqueuse et groupe électrogène) et 8 moulinettes pour feuille de manioc - 2 Isangi : Une rizerie (décortiqueuse et groupe électrogène) et 3 moulins à maïs Les OP ont décidé du choix des équipements qu'elles souhaitent et ont recherché elles-mêmes les pro-forma, après explication des procédures CTB. Le feed-back prévu à la clôture des dossiers auprès de l'ensemble des OP ayant déposé un dossier n'a pas pu se faire au cours de la prestation. Celle-ci a eu lieu par après par le conseiller en transformation/commercialisation u projet (agent de l'IPAPPEL), hors appui de l'ATI.
Activité 5 : Renforcement opérationnel du CCP et des CARG (activité modifiée, cfr PV SMCL du 01/06/12)	Cfr activité 1 du R7. Appui pour la tenue d'un atelier sur l'agroforesterie et la gestion durable des terroirs par les organisations paysannes du district de la Tshopo organisé par la LIAC, le projet Makala et WWF, sous l'impulsion du projet.

Activités 6 : Organisation de la coordination provinciale et coopération entre tous les projets de soutien à l’agriculture et au développement rural dans le Tshopo	Plusieurs réunions de concertation entre PTF et projets CTB. Collaboration étroite avec le projet CTB PAIDECO (échange d’information, activités conjointes, participation aux ateliers initiés par ce projet et vice-versa, partage d’expérience, consultations régulières par rapport aux approches et planifications). Le projet a aussi assuré la « vice-présidence » du Groupe Thématique agriculture et développement rurale provincial (GT15 Province Orientale). Appui à la tenue d’une réunion du CPOD (Comité Provincial d’Orientation et de Développement) dans le cadre du suivi et de l’évaluation des appuis des partenaires humanitaires et de développements au Programme d’Actions Prioritaires (PAP) de la province Orientale. Participation à l’atelier de la fiche d’identification (FI) du futur programme agricole et développement rural du district de la Tshopo qui sera financé par la DGD. Contribution à la FI via les informations recueillies au niveau des 7 territoires et la synthèse présentée lors de cet atelier.
---	---

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES (au 31 mars 2013)

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	DEPENSES CUMULEES
-------------	------------------------------------	------------	--------------	-------------------------------	-------------------

VOLET A : *Objectif spécifique : Appuyer la restructuration et le fonctionnement des institutions agricoles et soutenir la relance des activités du secteur*

Résultat 1 : *Les structures du MAPE au niveau local sont réorganisées*

A_01_01	Consolider la cellule de réforme			244.000,00	253.489,69
A_01_02	Appuyer les entités clés			452.000,00	479.655,92
A_01_03	Appuyer la plate forme			365.000,00	401.797,94
Sous-total Résultat 1-Volet A				1.061.000,00	1.134.943,55

Résultat 2 : *La privatisation des activités concernées est préparée et le transfert*

A_02_01	Identifier les activités à transférer			46.000,00	40.419,76
A_02_02	Transférer un certain nombre d'activités identifiées			12.000,00	0,00
A_02_03	Assistance au démarrage des activités transférées			9.000,00	1.161,76
A_02_04	Evaluation			9.000,00	0,00
Sous-total Résultat 2-Volet A				76.000,00	41.581,52

Résultat 3 : *Les conseils agricoles et de gestion sont*

mise en place					
A_03_01	Définitions des statuts juridiques			4.250,00	4.250,36
A_03_02	Identification des participants aux CAG			38.800 ,00	39.727,1
A_03_03	Etablissement des règles de fonctionnement			0,00	0 ,00
A_03_04	Appui au fonctionnement CAG			265.000,00	293.317 ,51
A_03_05	Suivi et évaluation			74.500,00	49.499,08
Sous-total Résultat 3-Volet A				382.550,00	386.794,05
Résultat 4 : Les structures du MAPE dans 2 provinces sont organisées					
A_04_01	Sélection des effectifs prioritaires			71.300,00	69.282,1
A_04_02	Formation des effectifs			36.300,00	31.986,88
A_04_03	Appui aux processus			152.325,00	159.982,64
A_04_04	Réhabilitation des locaux et des équipements			40.700	40.816,57
Sous-total Résultat 4-Volet A				300.625,00	302.068,19
Résultat 5 : La reconversion du personnel préparée					
A_05_01	Identifications des activités et classement			12.000,00	12.268,07
A_05_02	Conception des dispositifs et			1.600,00	1.505,67

	reconversion				
A_05_03	Conception des manuels d'installation			800,00	791,08
A_05_04	Mise en œuvre des projets pilotes et reconversion			25.800,00	25.762,63
A_05_05	Etude de la création d'un fond de garantie			0,00	0,00
	Sous-total Résultat 5-Volet A			40.200,00	40.327,45

Résultat 6 : Niveau central : Renforcement du cadre formel et des acquis institutionnels du MAPE en soutien à la relance des activités du secteur agricole

A_06_01	Suivi des textes légaux			17.200,00	15.464,29
A_06_02	Capitalisation et Renforcement opérationnel des CARG			72.500,00	60.728,18
A_06_03	Appui à la plate-forme de communication et d'information			22.500,00	9.181,63
A_06_04	Soutien au GT15			0,00	0,00
	Sous-total Résultat 6-Volet A			112.200,00	85.374,10

Résultat 7 : Niveau Tshopo : L'appui à la décentralisation des services agricoles et d'amélioration de la gouvernance du secteur agricole dans le district de

la TSHOPO

A_07_01	Renforcement opérationnel des CARG			97.000,00	107.326,68
A_07_02	Appui à la communication et d'information			30.700,00	16.340,51
A_07_03	Appui à l'interprétation et à l'utilisation des statistiques			36.650,00	37.988,37
A_07_04	Appui à la transformation et à la commercialisation			45.400,00	29.407,79
A_07_05	Appui à l'élaboration d'un plan			10.000,00	5.076,66
A_07_06	Organisation de la coordination			62.300,00	16.903,30
	Sous-total Résultat 7-Volet A			282.050,00	213.043,31
	Total Volet A			2.254.625,00	2.204.161,21
	GRAND TOTAL				

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	3.125.000,00	3.104.120,78	99 %	Dépenses jusque fin mars 2013
Contribution Etat partenaire				
Contribution Fonds de contrepartie				
Autres				

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire Homologue Kinshasa (Chef de la Cellule de Réforme), M. Mathieu Mukenge Bakina (H) Homologue Kisangani (Inspecteur Provincial de l'Agriculture), Dr Jean-Pierre Balonga Ndembe LIYEYE (H) Conseiller en charge de la transformation/commercialisation, Ir Christophe Boniefulu Ikombele (H)	mars 2011 – 31/03/13 01/06 au 31/12/13 01/07 au 31/03/13	Très pertinent institutionnellement et d'un point de vue technique (dont bonne maîtrise du cadre institutionnel et de la décentralisation) Très pertinent, a facilité l'ancrage du projet au niveau de la Province Très pertinent. Appui appréciable compte tenu de la taille restreinte de l'équipe technique du projet (1 ATI et 2 homologues). Compétences multiples et utiles en plus de la fonction de départ.
2. Personnel d'appui recruté localement Comptable, Mr Freddy Duki (H) Chauffeur, Mr John Modondi (H)	01/04/13 au 31/03/13 23/02/13 au	Très pertinent Très pertinent

Sous la forme d'un SLA : Secrétaire/caissière, Mme Chouchou KABWA (F) Logisticien, Mr Godefroid Chasinga Technicien de surface, Mme ALULU BATILAELO Bibiche. (F)	31/03/13	
	01/05/13 au 31/12/13	Très pertinent (1/5 temps)
	01/05/13 au 31/12/13	Très pertinent (1/5 temps)
3. Personnel d'encadrement recruté localement Néant		
4. Personnel International (hors CTB) Néant		
5. Expert en Coopération Internationale (CTB) Chef de projet, Géry Van Nieuwenhuysen (H)	05/03/13 au 31/12/13	Très pertinent

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres
(une fiche par sous-traitance)

Pas de sous-traitance, ni appels d'offre dans le cadre de cette prestation

Mode de passation du marché :

Date de l'appel d'offres :

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) :

Objet du contrat

Coût du contrat

Durée du contrat :

Résultats produits :

Commentaires :

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Principaux équipements (liste détaillée, cfr PV SMCL de clôture du 10/12/12)

Type d'équipement	Coût (Euro)		Date de livraison		Remarques
	<i>prévu</i>	<i>réel</i>	<i>prévue</i>	<i>réelle</i>	
Toyota Land Cruiser Hard Top		34 287		10/06/11	01 unité
Moto Yamaha XTZ 125		3 408		15/03/11	07 unités
Lap Top HP ProBook		963		23/03/12	03 unités
Lap Top Toshiba		950		22/06/12	03 unités
Lap Top Toshiba		1 000		30/10/12	01 unité
Imprimante HP Laser Jet P 1102		123		17/04/12	01 unité
Imprimante HP Laser Jet Pro CM1415FN color		715		17/04/12	01 unité
Imprimante HP Laser Jet P 1102		153		04/07/12	02 unités
Imprimante HP Laser Jet P 1102		153		30/10/12	01 unité
Scanner Canon lide 110		92		20/04/12 26/06/12	02 unités
Rétroprojecteur ACER		500		10/10/12	01 unité
Split LG 12000 BTU		554		04/05/12	04 unités
Split LG 18000 BTU		692		18/09/12	01 unité
Machine à écrire Olivetti (mécanique)		500		12/07/12	14 unités

Annexe 7. Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet , contenu et niveau
Stage				
Bourse				
Workshop				
Autres				
1. Atelier de formation	RDC, CTB	1. Mathieu MUKENGE B. 2. Christophe BONIEFULU	29/10/2012 – 02/11/2012 Idem	Communication et développement
2. Séminaire de formation	RDC, CTB	Freddy DUKI	Septembre 2012	Comptabilité
3. Séminaire de formation	RDC, CTB	Freddy DUKI	Décembre 2012	EXCEL AVANCE

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

1.1.1.1.1.1 Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Néant				
Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Néant				